



Le discours du Trône traite des priorités d'aujourd'hui tout en envisageant les opportunités de demain

Le discours du Trône d'aujourd'hui intitulé « Un Canada plus fort. Une économie plus forte. » démontre que le gouvernement reconnaît qu'en plus de traiter les priorités à court terme il doit formuler une stratégie axée sur la compétitivité à long terme du Canada.

Le budget fédéral de demain expliquera les plans du gouvernement en détail. Selon le discours du Trône, le gouvernement fédéral terminera la deuxième année des mesures de relance économique déjà mises en route en vertu du Plan d'action économique du Canada et rétablira l'équilibre budgétaire. C'était une position fondamentale de la Chambre de commerce du Canada et de son réseau pancanadien de plus de 340 chambres de commerce.

En plus de réduire progressivement les mesures de relance d'ici au 31 mars 2011, le gouvernement entend endiguer ses propres coûts en adoptant des mesures comme un gel des salaires du premier ministre, des ministres, des députés et des sénateurs et un gel des budgets ministériels et départementaux. Le gouvernement prendra également des mesures pour améliorer son efficacité et, pour ce faire, examinera sérieusement ses services administratifs et ses dépenses départementales. Il éliminera également les nominations fédérales inutiles.

La Chambre de commerce du Canada a également dit au gouvernement que, bien qu'il soit essentiel d'éliminer le déficit pour éviter de le transmettre aux générations futures, toute augmentation du fardeau fiscal des entreprises et des consommateurs ne pourra que ralentir notre relance économique. C'est pourquoi la détermination du gouvernement à équilibrer son budget sans augmenter les impôts est une bonne nouvelle pour les entreprises du pays et tous les Canadiens.

Depuis le début de la récession, la Chambre de commerce du Canada affirme que le gouvernement doit voir au-delà de la récession et préparer l'économie canadienne à prendre une longueur d'avance au sein de l'économie mondiale. Nous sommes ravis que les initiatives à plus long terme préconisées par la Chambre de commerce du Canada aient fait l'objet de priorités dans le discours du Trône. Ce sont, notamment, la formulation d'une stratégie relative à l'économie numérique, le renforcement de la protection des droits de propriété intellectuelle et du droit d'auteur, l'encouragement à l'innovation fondé sur l'élargissement des possibilités de commercialisation des recherches et des études postdoctorales et la création de la main-d'œuvre qualifiée dont le pays a besoin grâce à l'amélioration des programmes d'enseignement et de formation à l'intention des Autochtones. La Chambre de commerce du Canada envisage également avec enthousiasme la réintroduction d'un projet de loi amendé sur le pourriel au profit des entreprises et des consommateurs.

L'importance de la contribution économique apportée par les petites et moyennes entreprises et la nécessité d'alléger leur fardeau réglementaire ont été spécifiquement reconnues.

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

BRANCHÉ!

La Chambre de commerce du Canada préconise depuis longtemps l'importance d'élargir la portée du commerce international du Canada, de lutter contre le protectionnisme, d'accroître le montant de capital mis à la disposition des entreprises canadiennes en éliminant les restrictions à la propriété étrangère dans les secteurs clés, de négocier de nouveaux accords aériens et de créer un organisme de réglementation des valeurs mobilières national pour rendre notre pays plus concurrentiel.

Le problème des changements climatiques continue de poser un enjeu au Canada. Nous sommes ravis que le gouvernement continue de reconnaître que les mesures en vue de le régler doivent tenir compte de notre intégration économique avec les États-Unis.

La Chambre de commerce du Canada est particulièrement heureuse de constater que le gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer le régime de surveillance réglementaire et d'approbation des projets environnementaux et énergétiques. Elle a d'ailleurs mentionné dans son énoncé de position de 2009, *Relancer la prospérité canadienne*, qu'il s'agit d'une des démarches essentielles que le gouvernement doit prendre pour permettre au Canada de tirer pleinement parti du potentiel du secteur énergétique.

Demain (4 mars), la Chambre de commerce du Canada publiera son analyse détaillée du budget fédéral ainsi qu'un communiqué de presse s'y rattachant.